



Les Premières Nations

Les Premières Nations occupent depuis longtemps le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Malgré cela, leur réalité est encore méconnue. Le présent document fait un tour rapide de plusieurs aspects de la vie de ce peuple. La démographie, la langue, la scolarité, l'activité et l'emploi, le revenu, la santé et les services sociaux ainsi que le logement y sont traités. On y retrouve également quelques mots sur la culture ainsi que sur les communautés algonquines présentes dans la région.

Les communautés Algonquines de l'Abitibi-Témiscamingue représentent environ 4 % de la population régionale et 9 % de la population autochtone du Québec. En fait, 5 890 personnes issues des Premières Nations vivent en 2004 en Abitibi-Témiscamingue. À l'inverse de la population non-autochtone de la région, cette population est en forte croissance. Depuis 1991, elle a augmenté de 44 %. On note toutefois un certain ralentissement dans cette croissance. La variation de population, qui était de 20 % entre 1991-1996, est passée à 13 % entre 1996-2001. On remarque dans la région un nombre un peu plus grand de femmes que d'hommes dans toutes les communautés, sauf au Lac Simon. On a recensé en tout 2 971 femmes contre 2 805 hommes en 2003. La communauté la plus peuplée est celle de Timiskaming, suivie par celle du Lac Simon. Le Témiscamingue est le territoire qui compte la plus grande population; près d'une personne sur cinq est autochtone.

Plus d'une personne sur deux vit dans des réserves et établissements algonquins de la région, soit environ 3 260 individus. Kitcisakik et Lac Simon regroupent les plus fortes concentrations de population résidente. Les personnes qui sont rattachées à la communauté de Winneway vivent pour la moitié hors de l'établissement. Hunter's Point se caractérise pour sa part par la plus forte proportion de non-résidents, la presque totalité des membres habitant Témiscaming.

Selon le recensement 2001, la population de la Vallée-de-l'Or déclarant posséder une identité autochtone vit majoritairement en milieu rural; on les retrouve dans les communautés de Kitcisakik et du Lac Simon ainsi que dans la paroisse de Senneterre. Le Témiscamingue et l'Abitibi-Ouest comptent aussi une population autochtone principalement

rurale. La MRC Abitibi regroupe pour sa part une majorité d'individus d'origine autochtone vivant en milieu urbain; une centaine se retrouvent à Amos et 425 dans la communauté de Pikogan. Les quelques autochtones présents à l'intérieur du territoire de Rouyn-Noranda choisissent de vivre pour la plupart en milieu urbain; on les retrouve surtout à Rouyn-Noranda et Évain.

Les communautés algonquines de la région sont jeunes. Selon le recensement de 2001, le tiers de la population a entre 25 et 44 ans, une part de 18 % fait partie des 15-24 ans alors qu'une proportion de 28 % est âgée de 14 ans et moins. Les aînés, c'est-à-dire les personnes de 65 ans et plus, comptent pour 5 % de la population des communautés algonquines de l'Abitibi-Témiscamingue alors que 16 % des gens ont entre 45 et 64 ans. Plus d'un autochtone sur deux a moins de 30 ans alors que cette proportion équivaut à deux sur cinq pour l'ensemble de la population de l'Abitibi-Témiscamingue. Kitcisakik et Lac Simon comptent presque quatre jeunes sur dix ayant 14 ans et moins. Kitcisakik regroupe la plus grande part des 15-24 ans (24 %). Timiskaming héberge la plus grande part d'aînés (8 %).

Population des communautés algonquines de la région selon la résidence, 2004

	Total	Population résidente		Non-résidente	
		Nombre	%	Nombre	%
Pikogan (r)	823	546	66,3	277	33,7
Eagle Village - Kipawa (r)	686	263	38,3	423	61,7
Kitcisakik (e)	377	329	87,3	48	12,7
Winneway (e)	703	355	50,5	348	49,5
Lac Simon (r)	1 482	1 207	81,4	275	18,6
Timiskaming (r)	1 555	544	35,0	1 011	65,0
Hunter's Point (e)	264	11	4,2	253	95,8
Total	5 890	3 255	55,3	2 635	44,7

(r) : réserve; (e) : établissement. Source : MAINC. Registre des Indiens, 2004.

Bilan socio-économique

Population active autochtone, 15 ans et plus, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2001

	Région	Québec
Population 15 ans et +	3 280	55 890
Population active	1 620	32 260
Personnes occupées	1 270	26 300
Chômeurs	355	5 960
Inactifs	1 655	23 630
Taux d'activité (%)	49,4	57,7
Taux d'emploi (%)	38,7	47,1
Taux de chômage (%)	21,9	18,5

Source : Statistique Canada. Recensement de 2001. Profil des communautés autochtones de l'Abitibi-Témiscamingue.

La scolarité

On retrace en Abitibi-Témiscamingue 2 040 autochtones de 15 ans et plus ne détenant pas de diplôme d'études secondaires, ce qui correspond à plus de six personnes sur dix. Au Québec, cinq autochtones sur dix sont dans cette situation. Le taux de sous-scolarisation de la population non-autochtone de la région s'établit quant à lui à un peu plus de quatre personnes sur dix. Dans la région, un peu plus d'un autochtone sur dix est titulaire d'un diplôme d'études secondaires (22 % chez la population non-autochtone). La proportion de la population autochtone diplômée du collégial est de 11 %. Ce taux est à peine plus élevé chez les non-autochtones de la région. Moins de 2 % des autochtones d'ici détiennent un grade universitaire alors que ce taux est de plus de 8 % chez les non-autochtones de la région. Une étude publiée en 2003 par Statistique Canada révèle que le niveau de scolarisation des jeunes autochtones vivant hors des réserves et des établissements a progressé. De moins en moins abandonnent leurs études; 52 % des jeunes décrochaient du secondaire en 1996, 38 % faisaient de même en 2001. Le tiers terminaient leurs études postsecondaires en 1996; cette part a grimpé à 37 % en 2001.

L'emploi et le revenu

Selon le recensement de 2001, près de 3 300 personnes de 15 ans et plus constituent la population active autochtone de l'Abitibi-Témiscamingue, c'est-à-dire la population en emploi ou en recherche d'emploi. Parmi elles, 1 270 disposent d'un emploi. Le Témiscamingue regroupe à lui seul plus de 40 % de la population active autochtone de la région. Le taux d'emploi des membres des Premières Nations de la région s'élève à près de 39 %, soit 8 points derrière celui de ceux habitant ailleurs dans la province. Leur taux d'activité s'élève à 49 %. Le taux de chômage des autochtones d'ici est de 22 % alors qu'il est de 18,5 % pour ceux du Québec. Enfin, il faut souligner que le taux de chômage des hommes autochtones d'ici est supérieur à celui des hommes autochtones de la province (29 % contre 22 %). Les femmes de la région ont toutefois un taux de chômage similaire à celui prévalant chez les femmes autochtones du Québec (15 %). Ces données démontrent les difficultés rencontrées par les membres des Premières Nations de la région sur le marché du travail.

La population active autochtone de la région est plus présente dans les industries suivantes : administrations publiques, soins de santé et assistance sociale, fabrication, enseignement et construction. Les membres des Premières Nations se démarquent ainsi de la population active globale de l'Abitibi-Témiscamingue chez qui le commerce de détail occupe le premier rang, suivi par la fabrication et les services d'enseignement. Les hommes autochtones de la région se concentrent en plus grande part dans des métiers relatifs au transport et à la machinerie (33 %), dans des professions propres au secteur primaire (17 %) de même que dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique (14 %). Les femmes autochtones se positionnent pour leur part dans les trois principaux domaines suivants : ventes et services (plus de 40 %), affaires, finances et administration (18,5 %) et sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion (16,5 %).

En Abitibi-Témiscamingue, le revenu moyen d'emploi se situe chez les Premières Nations à 20 941 \$ (21 231 \$ au

Québec). Le revenu moyen d'emploi des hommes est ici supérieur à celui prévalant chez les ceux du Québec (26 428 \$ contre 23 618 \$). À l'inverse, celui des femmes de la région est inférieur à celui de leurs consoeurs de la province (15 391 \$ contre 18 667 \$). Finalement, on peut noter chez les membres des Premières Nations de la région que les femmes obtiennent à peine un peu plus de la moitié du revenu d'emploi des hommes.

Pour sa part, le revenu total de la population autochtone de l'Abitibi-Témiscamingue se situe à 21 229 \$ chez les hommes et à 14 870 \$ chez les femmes. Ceci correspond à des revenus inférieurs à ceux des autochtones de l'ensemble du Québec, tant chez les hommes (22 332 \$) que chez les femmes (17 889 \$). Parmi les membres des Premières Nations de la région, sept hommes sur dix et huit femmes sur dix disposent selon le recensement de 2001 d'un revenu total inférieur à 25 000 \$. La part du revenu total provenant d'un revenu d'emploi est établie à 65 %.

La santé et les services sociaux

Dans les communautés algonquines de la région, on dénombre six centres de santé; trois se localisent au Témiscamingue (Eagle Village-Kipawa, Winneway et Timiskaming), trois autres desservent l'Abitibi et la Vallée-de-l'Or (Pikogan, Kitcisakik et Lac Simon). Val-d'Or est un point de services important pour les bénéficiaires de santé et de services sociaux des communautés criées du Nord-du-Québec. En 2002-2003, plus de 4 500 patients et accompagnateurs ont transité par Val-d'Or pour obtenir divers services. Presque tous les nouveaux nés criés du Nord-du-Québec voient le jour à Val-d'Or. Le CHSLD des Premières Nations de Timiskaming est en opération à Notre-Dame-du-Nord. On y retrouve une vingtaine de lits gérés par un établissement privé.

L'Agence régionale de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue a publié quelques données préoccupantes relatives aux jeunes autochtones. Dans la région, 27 % des jeunes de 15 à 24 ans affichent une consommation hebdomadaire d'alcool dite élevée. Les signalements reçus au Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue pour les autochtones sont en hausse; ils sont passés de 124 à 333 entre 1999-2000 et 2002-2003. Ces données comprennent la clientèle de Matagami, Lebel-sur-Quévillon, Valcanton et Villebois. De ce nombre, 97 signalements retenus ont trait à de la négligence, 34 réfèrent à des agressions sexuelles, 24 à des troubles de comportement et 5 à des abus physiques. Par ailleurs, on remarque une hausse du placement d'enfants autochtones en famille d'accueil dans la région entre 1998-1999 et 2002-2003. La clientèle est passée de 209 à 252.

Le logement

Près de 8 % des logements privés occupés par la population d'identité autochtone de la région comptent plus d'une personne par pièce, ce qui est une proportion légèrement supérieure à ce qu'on retrouve dans l'ensemble de la population autochtone du Québec (6 %). Généralement, on reconnaît qu'il y a surpeuplement lorsque le résultat de la division du nombre de personnes par le nombre de pièces est supérieur à 1. Ce n'est pas le cas dans la région; ce ratio est de 0,6.

Notions de langue ...

Le recensement permet de qualifier la langue maternelle des personnes appartenant aux Premières Nations qui vivent dans la région. Le français domine du côté des personnes unilingues (1 825 individus). L'anglais est également très présent (1 500 personnes). Quant aux langues non officielles, environ 200 personnes mentionnent parler le cri. Plus de 1 100 individus disent pouvoir communiquer dans une autre langue non officielle, certainement l'algonquin pour la majorité.

Lorsqu'on examine les données relatives à la connaissance des langues officielles à travers les territoires de MRC de la région, on se rend compte qu'au-delà de 1 000 personnes parlent uniquement l'anglais; la majorité habite le Témiscamingue. Près de 2 100 ne peuvent communiquer qu'en français. Ils sont majoritairement localisés dans la Vallée-de-l'Or. Plus de 1 800 autres peuvent soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

... et notions de culture

Chez les Algonquins, on compte six saisons : l'automne, le pré-hiver, l'hiver, le pré-printemps, le printemps et l'été. Chaque mois de l'année a sa signification. Janvier est le mois de la lune longue, février celui de la marmotte. Mars est le mois de l'oie alors qu'avril est celui de la neige qui brille sur le lac. Mai est le mois des fleurs, juin celui des fraises, juillet celui des framboises et août celui des bleuets. Septembre est le mois du décorticage du blé d'Inde. Octobre est le mois de la truite, novembre celui du poisson blanc et décembre celui du début de l'hiver.

Le porte-bébé des Algonquins est nommé « tikanagan ». Une garde frontale permet d'éviter au bébé d'être égratigné par les branches dans les sentiers étroits. La planche et la garde frontale sont souvent peintes en vert ou en bleu foncés, couleurs représentant les plantes et l'air. Chez les Algonquins, l'homme fait partie intégrante de la nature. Ils se sentent donc liés à leur environnement naturel. Pour eux, l'équilibre et l'harmonie entre les animaux, les humains, les végétaux et les minéraux sont nécessaires.

Les Algonquins sont surtout connus pour leur artisanat basé sur le travail du cuir d'orignal et de l'écorce de bouleau. Autrefois, les animaux capturés servaient principalement de nourriture et les peaux étaient réservées entre autres à la fabrication de vêtements. Elles étaient alors tannées à la fumée par les femmes, ce qui aidait à la protection contre les intempéries et les moustiques.

Les animaux sont considérés par les Algonquins comme les frères des hommes. D'ailleurs, le peuple Algonquin est représenté par l'ours, animal pacifique respecté et ayant parfois des comportements presque humains. Une légende affirme que l'ours était un homme, aux débuts de l'histoire du peuple anishnabe, mais qu'il fut changé en animal par la suite.

Les communautés algonquines de l'Abitibi-Témiscamingue



Les bons mots

Autochtone : personne qui descend des premiers habitants de l'Amérique du Nord. La Constitution canadienne reconnaît trois groupes d'Autochtones : les Indiens, les Métis et les Inuits. Chacun se distingue des autres par son patrimoine, sa langue, ses habitudes culturelles et ses croyances.

Bande : groupe d'Indiens au profit duquel des terres ont été réservées ou dont l'argent est détenu par la Couronne ou qui a été désigné comme bande aux termes de la Loi sur les Indiens. Chaque bande possède son propre conseil, qui joue un rôle de direction et qui est généralement formé d'un chef et de conseillers. De nombreuses bandes préfèrent être appelées Premières Nations.

Établissement : territoire qui n'a pas le statut de réserve et qui n'a jamais été officiellement réservé pour l'usage d'une collectivité.

Identité autochtone : notion qui relève d'une question posée par Statistique Canada lors du recensement et qui porte sur la perception du recensé face à son identité. La personne déclarant détenir une identité autochtone peut appartenir à au moins un groupe autochtone, une bande, une Première Nation et/ou être un Indien des traités ou au sens de la loi.

Indien : un des trois groupes de personnes appelées Autochtones dans la Loi constitutionnelle de 1982 (Indiens, Métis et Inuit).

Première Nation : terme dont l'usage s'est répandu dans les années 1970 pour remplacer le mot Indien. Il n'existe aucune définition officielle de ce terme. L'expression « gens des Premières Nations » désigne les Indiens habitant au Canada, qu'ils possèdent ou non le statut d'Indien.

Réserve : territoire que le gouvernement fédéral réserve pour qu'il soit utilisé et occupé par un groupe ou une bande autochtone. Un Indien inscrit comme membre d'une bande peut vivre dans une réserve, tout comme un Indien non inscrit (exemple : un Métis). Le terrain est propriété de la Couronne et le gouvernement en est le gestionnaire.

Les communautés algonquines en quelques mots

Pikogan / Abitibiwinini

Le principal centre d'activités des Algonquins appartenant aujourd'hui à la bande Abitibiwinini était autrefois situé autour du lac Abitibi. Des groupes commencèrent à se rassembler périodiquement autour d'Amos peu après sa fondation, attirés par les catholiques français et probablement chassés par les opérations forestières. Avec l'adoption de la loi rendant l'instruction obligatoire pour les enfants, les Algonquins s'établirent définitivement près d'Amos. La réserve fut fondée en 1955. Cette communauté développe depuis quelques années des excursions en canot sur l'Harricana. La communauté injecte sept millions de dollars annuellement dans l'économie amossoise. La réserve dispose d'une école (préscolaire et primaire). Un corps de police reconnu par entente y assure la sécurité.

Eagle Village – Kipawa

C'est en 1965 que la bande Kipawa est officiellement formée. La réserve fut construite en 1974 suite à l'acquisition par le gouvernement d'un territoire appartenant à la compagnie Gordon Creek Improvement. Portant à l'origine le nom de Kebaowek, on la désigne aujourd'hui sous le vocable d'Eagle Village. Le Conseil de bande est pour sa part connu sous le nom de Eagle Village First Nation - Kipawa. Les activités économiques sont les suivantes : pourvoirie, foresterie, piégeage, transport, commerces et services (art et artisanat, traiteur et fabrication de mocassins, station de service avec restaurant, dépanneur et quincaillerie). On ne retrouve pas d'école sur place mais une caserne y est érigée. Un corps policier local est actif.

Kitcisakik

La création du Parc La Vérendrye, l'ouverture de clubs privés et de pourvoiries, l'exploitation forestière ainsi que la construction de la route 117 et de barrages, dont le Dozois, ont bousculé la vie des Algonquins occupant traditionnellement le territoire de Kitcisakik. La population de cette communauté est la seule au Québec à être encore nomade. La bande réclame une réserve depuis longtemps. Les négociations se poursuivent afin d'en arriver à l'implantation d'un village dont le plan d'aménagement a fait, dans la communauté, l'objet d'un fort consensus en 2003. Comme il n'y a aucune habitation permanente, les gens se déplacent d'un camp d'été, localisé au Grand Lac Victoria, à un camp d'hiver situé aux abords du lac Dozois. On y retrouve la plus vieille église de l'Abitibi-Témiscamingue. Les habitants vivent dans des habitations mal isolées, sans eau, électricité et services sanitaires. Cette communauté est l'une des plus pauvres au Canada. Elle est responsable de l'entretien du sentier de motoneige reliant l'Outaouais et les Laurentides à Val-d'Or. Des soins de santé sont disponibles sur place à même le centre communautaire.

Lac Simon

Cette bande a été créée en 1910 par la Compagnie de la Baie d'Hudson et le Père Blanchin qui divisèrent la bande du Grand Lac Victoria en deux groupes. Comme certains autochtones vivaient déjà sur la rivière Bell, alors nommée Nottaway, ils furent annexés à la bande du Lac Simon lors de sa formation. La communauté du Lac Simon vient de mettre en onde une

station de radio (CHUT-FM) qui diffuse une programmation en anglais, français et algonquin. La réserve fut établie en 1962. Une école de bande dessert les élèves du préscolaire et du primaire. Une petite caserne assure la protection contre les incendies et les services policiers sont dispensés par un corps de police reconnu par entente. Les soins médicaux se donnent grâce au centre de santé géré par le conseil de bande.

Winneway / Long Point First Nation

Les Algonquins qui habitent aujourd'hui cet établissement étaient auparavant établis sur une longue pointe de terre s'avancant dans le lac des Quinze, du côté Nord, en face de Moffet. Au début du 20^e siècle, la communauté était établie près d'Angliers, à Long Point. La construction du barrage a inondé l'emplacement. Un poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson y était construit ainsi qu'une mission des Oblats fondée en 1884. La chapelle fut construite en 1891. La bande se réunissait à cet endroit à chaque année. En 1950, la bande déménage près de l'embouchure de la rivière Winneway, à proximité du lac Simard. La forêt occupe une place importante dans les activités économiques de Winneway. On retrouve sur place une petite caserne, des services policiers et un poste de soins infirmiers.

Timiskaming

Les Timiskamings formaient au 16^e siècle une branche importante de la nation algonquine. Il y avait des Algonquins installés à la tête du lac dès 1840. Cette réserve est l'une des plus anciennes au Québec et fut établie en 1849 par le fédéral qui concéda à la communauté près de 40 500 hectares. L'établissement de colons au début du 20^e siècle amena la bande à céder, parfois involontairement, des parties aux nouveaux arrivants; elle ne compte plus que 1 852 hectares. Jusqu'en 1966, un bureau des Affaires indiennes desservant le Témiscamingue et une petite partie de l'Ontario était opérationnel dans cette communauté. L'agriculture, l'art et l'artisanat, la construction, la foresterie, le piégeage, le tourisme ainsi que le commerce et les services constituent la trame de fond de l'activité économique locale. Une école de bande dessert la communauté (préscolaire et primaire). Les services policiers sont dispensés par le corps de police autochtone local et un centre de santé y est présent.

Hunter's Point / Wolf Lake Band Council

L'établissement de Hunter's Point est le lieu où vit la communauté de Wolf Lake, originaire du lac des Loups. À la fin de la deuxième guerre mondiale, les jeunes Algonquins de la bande Hunter's Point y ayant participé revinrent avec de nouvelles habitudes dont celle de travailler pour continuer à avoir un revenu. Cela eut un impact important sur la communauté qui laissa graduellement tomber son mode de vie traditionnel et délaissa son territoire. À partir des années 1950, les Algonquins de Wolf Lake commencèrent à déménager à Hunter's Point. Ils avaient l'habitude de fréquenter ce lieu où se retrouvaient un magasin, une école et une mission. Peu de familles résident aujourd'hui en permanence à Hunter's Point. Comme aucune réserve n'a été créée, la plupart des membres résident avec ceux d'Eagle Village ou ailleurs dans le sud du Témiscamingue.